

## Les académies d'été:

### Feuille d'informations pour participants et intéressés

#### Une académie d'été, qu'est-ce que c'est ?

Les académies d'été sont, en quelque sorte, des groupes de réflexion en format réduit. En groupes de quinze personnes, divers thèmes sont étudiés de manière approfondie (consultez, à cet effet, notre rétrospective sur notre site Internet). Il s'agit souvent de questions brûlantes qu'on n'ose pas toujours soulever, ou dont on ne parle pas faute de temps. Les académies ont lieu dans des centres de formation en dehors des agglomérations, dans des paysages accueillants. Les académies offrent d'excellentes conditions d'études et d'enseignement. Deux à trois professeurs, dans chaque cas, vous suivent avec un soin dont on ne pourra que rêver dans le quotidien des universités. Dans des discussions stimulantes, les thèmes sont abordés avec un esprit critique, étudiés en général et en détail. Les connaissances acquises sont toujours considérables. Dans cette ambiance d'études et d'enseignement intenses, chacun tisse, en outre, un réseau de connaissances personnelles qui s'approfondissent lors d'excursions et de discussions prolongées.

#### Cadre linguistique

Les langues des académies d'été sont l'allemand, le français ou l'anglais. Il faut, pourtant, prendre cela "à la suisse" : les participants pourront toujours utiliser leur langue maternelle dans les discussions.

#### Ce que vous devez savoir en outre ....

Nous vous prions de ne vous inscrire que si la participation à une académie est importante et certaine pour vous et que vous pouvez disposer de votre temps également pour la préparation. Votre admission ne pourra se faire qu'à condition que vous participiez à l'académie du début jusqu'à la fin.

#### Qui peut participer ?

Participeront en premier lieu les étudiant(e)s admis(es) à la Fondation suisse d'études et en deuxième ligne des étudiant(e)s externes ayant été recommandé(e)s par des enseignants universitaires. Les externes sont priés de joindre, lors de l'inscription, une recommandation de leurs professeurs avec une description des études universitaires effectuées jusqu'à cette date. Pour être admis à certaines académies, il y a parfois des restrictions concernant le niveau d'études et la spécialisation.

#### Temps à investir

En règle générale, un dossier de lectures doit être préparé (maximum 200 pages) qui vous parviendra à l'avance, avec tous les documents concernant le cours. Sur les lieux, le travail sera de 6 -7 heures par jour. Nous recommandons aux enseignants responsables de l'académie de ménager, selon les possibilités, la moitié de ce temps pour des travaux en groupe.

#### Frais

Tous les participants verseront, jusqu'au 30 avril au plus tard, des frais de participation de fr. 200.- à la Fondation suisse d'études. Veuillez tenir compte des indications suivantes concernant le remboursement en cas d'annulation de l'inscription ! Les frais de voyage individuels seront à la charge des participants.

#### Demandes d'inscription / annulations

Le dernier délai pour les demandes d'inscription est le 1<sup>er</sup> avril. Jusqu'au 15 avril, une lettre vous informera de votre admission ou non.

Il nous faut un maximum de fiabilité pour bien planifier, c'est pourquoi nous vous remercions d'observer les principes suivants :

- Après réception de votre confirmation signée, il ne sera plus possible d'annuler, sauf en cas de force majeure. Les examens, les épreuves ou l'offre imprévue de nouvelles chances ne constituent pas des cas de force majeure.
- Le versement de votre participation de CHF 200.- devra nous être parvenu à la date de valeur du 30 avril.
- En cas d'annulation plus de quatre semaines avant le début de l'académie, les frais de participation de CHF 200.- ne seront pas remboursés, si l'inscription a été confirmée.